



Passage dans ma cour pour travaux communaux

Par **goreczny**, le **10/03/2011** à **19:40**

Bonjour,

Je loue une maison appartenant à ma commune, j'ai la maison et la cour fermée, hors depuis 2 semaines, sans avoir été prévenu par mon propriétaire , une entreprise ne fait que rentrer et sortir de ma cour et je dois leur laisser ma porte ouverte, car l'entreprise refait un toit d'une ancienne école qui est à côté de ma cour leur seul passage est ma cour, il y a des matériaux qui traînent partout dans ma cour, et je suis handicapée et invalide, si je veux sortir avec mon fauteuil roulant, c'est mission impossible, ai-je un droit ??ou puis-je prétendre à un rabais de loyer pour ce dérangement car ces travaux vont durer plusieurs semaines, puisque cette ancienne école va être refaite entièrement, je ne sais à quoi celà va servir; j'espère bien pas...une salle des fêtes...merci

Par **mimi493**, le **10/03/2011** à **21:33**

Le bail mentionne-t-il que la cour est louée avec le logement ?